

INFORMATION DES CANDIDATS ET DES FAMILLES CONCERNANT LES AMENAGEMENTS DES CONDITIONS

Publié le 18-09-2018

Les élèves souhaitant bénéficier d'aménagement en vue des épreuves du bac peuvent en faire la demande et ce avant le 19 octobre. Merci de contacter votre professeur principal après avoir consulté le document joint.